



17/10/2023

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23104288***

ile,

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant**01 AUG 2023**

Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : **0835 403 392**

Nom

(en entier) : **Brasserie coopérative de la Lesse**(en abrégé) : **Brasserie de la Lesse**Forme légale : **SCRL fs**Adresse complète du siège : **Rue du Treux 4, 5580 Eprave****Objet de l'acte : Nomination administrateur**

- Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 4 septembre 2020:

Denis Lefevre et Jean Pierre Deloyer ne se représentent pas.

Christophe Cadiat, Vincent Dufey, Frederic Camberlin et Norbert Buysse se représentent pour un mandat de 3 ans.

Philippe Bailly, coopérateur, a proposé sa candidature au conseil d'administration. Il se présente à l'assemblée générale.

Philippe Bailly, Christophe Cadiat, Vincent Dufey, Frederic Camberlin et Norbert Buysse sont élus au conseil d'administration à l'unanimité.

-Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 juin 2021:

Cécile Vennat n'a pas pu être présente à l'Assemblée Générale, mais elle a préparé trois petites vidéos pour se présenter, faire part de ses motivations, ainsi que de ce qu'elle compte apporter au conseil d'administration si elle est élue.

Cécile Vennat est élue à l'unanimité.

- Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 02 juin 2022:

Fin du mandat de Florence Lebailly:

Le mandat d'administratrice de Florence se termine cette année. Florence ne souhaite pas se représenter. Le CA et l'équipe la remercie pour le temps et l'énergie consacrée à la brasserie.

-Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2023

Julien Collard se présente en tant que nouvel administrateur. Il est élu à l'unanimité.

Philippe Bailly se représente pour un mandat de 3 ans. Il est réélu à l'unanimité.

Norbert Buysse se représente pour un mandat de 3 ans. Il est réélu à l'unanimité.

Christophe Cadiat se représente pour un mandat de 3 ans. Il est réélu à l'unanimité.

Frederic Camberlin se représente pour un mandat de 3 ans. Il est réélu à l'unanimité.

Vincent Dufey se représente pour un mandat de 3 ans. Il est réélu à l'unanimité.

- Extrait du procès verbal du conseil d'administration du 1^{er} juin 2023

Le Conseil d'Administration de la Brasserie Coopérative de la Lesse acte la démission de son poste d'administrateur délégué de Norbert Buysse.

Le Conseil d'Administration de la SCRL Brasserie coopérative de la Lesse délègue la gestion journalière à Julien Collard en tant qu'administrateur Délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).